

## **A Mayotte, c'est déjà la grève générale ! Soutien à la population et aux salarié-e-s de l'île !**

Mayotte, département français situé dans l'Océan Indien, est en grève générale depuis le 30 mars : la lutte, multiforme (grève illimitée, barrages routiers, manifestations etc.) est soutenue par un large front intersyndical dont l'Union Syndicale Solidaires (à laquelle SUD-PTT appartient) est partie prenante.

**Les revendications du mouvement portent sur plusieurs points :**

- lutte contre la vie chère (**le coût de la vie y est le plus élevé de tous les territoires français**).
- application immédiate et intégrale du Code du travail français et des conventions collectives à Mayotte, pour assurer les droits des salarié-e-s (**aujourd'hui à Mayotte, département français, le droit du travail n'est pas appliqué dans sa totalité, au détriment des travailleuses et travailleurs de l'île**).
- égalité des droits sociaux (**le RSA à Mayotte est égal, par exemple, à 37,5 % du RSA de la métropole !**).
- lutte contre un rapport présenté par un député PS et qui prévoit notamment l'augmentation de la TVA (impôt qui touche plus lourdement les pauvres ainsi que les petits et moyens salaires), le doublement de la taxe sur les marchandises entrant dans l'île (ce qui contribuerait à augmenter davantage le coût de la vie) et l'instauration de cette taxe également pour les service importés dans l'île.

**A Mayotte, la part de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté est de 80 %, le taux de chômage chez les jeunes est de 46,5 % pour une population où les moins de 20 ans représentent 50 % des habitant-e-s !**

Quant aux services publics (santé, éducation etc.) la situation est désastreuse car l'Etat français se désintéresse du sort de la population.

**La lutte des habitant-e-s et salarié-e-s de Mayotte nous concernent toutes et tous : elles et ils se battent pour que s'applique sur l'île le Code du travail que le gouvernement veut supprimer partout, par la loi El Khomri (un mini-code du travail, différent dans chaque entreprise et écrit par le patron, tel est le projet de la Loi Travail !).**

Avec courage et détermination, face aux blindés utilisés contre eux par l'Etat français, qui traite Mayotte comme une colonie, la population et les salarié-e-s de l'île sont un exemple pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs en France : ils nous montrent la voie à suivre.

### **Soutenons-les ! Suivons leur exemple !**

